

Auvergne → Faits divers

Samedi 22 Février 2014

ASSISES DE L'ALLIER ■ Odile Varion est accusée d'avoir tué son concubin Didier Lacote retrouvé coupé en deux

Les troublantes réponses d'un témoin

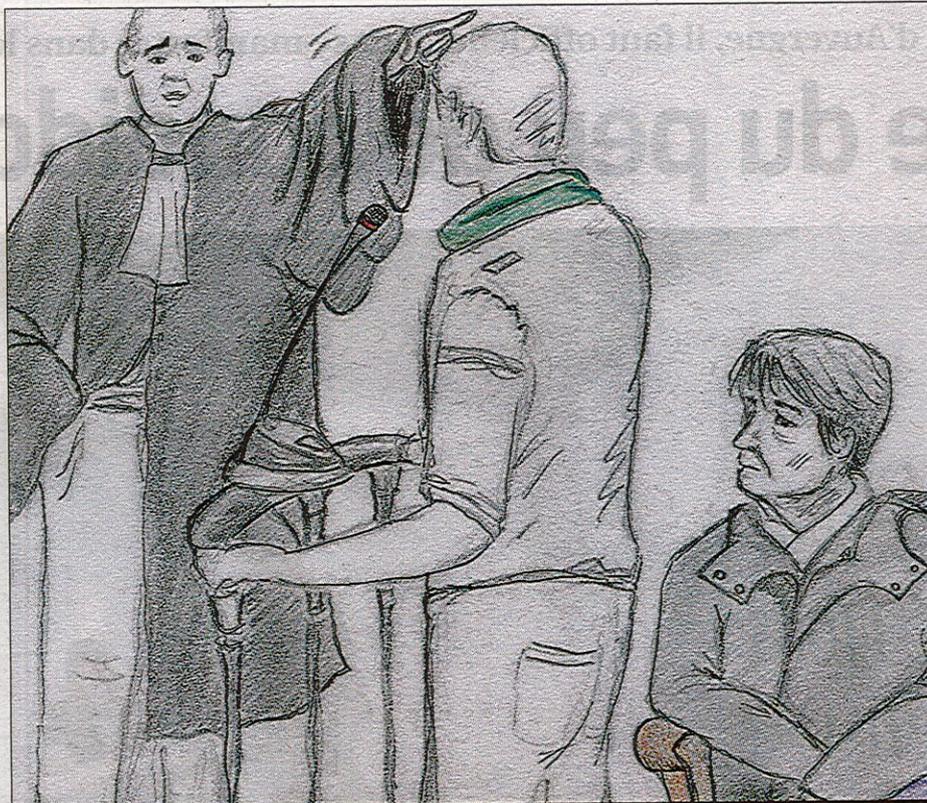
La défense a tenté, hier, à travers l'audition d'un témoin, de conduire les jurés vers une autre piste que celle d'Odile Varion. Cette femme de 46 ans est accusée d'avoir empoisonné son concubin dont le corps a été retrouvé coupé en deux.

Leïla Aberkane

Après quarante-cinq minutes d'interrogatoire, Séverine quitte la barre, la mine renfrognée. Cette femme de 38 ans, petite, blonde, intérimaire dans l'usine où travaillait Didier Lacote, faisait du covoiturage avec lui. Cela a duré six mois, le temps de sa mission. « J'habitais à Mercy. Je passais chez M. Lacote à Vau-mas. Et on partait à l'usine. Ça se passait bien, j'ai rien à dire ».

Draguée

Les avocats d'Odile Varion l'ont aidée à délier sa langue, l'abreuvant de questions sur ses relations, pas si limpides, avec Didier Lacote. M^e Canis, un des trois avocats d'Odile Varion accusée d'avoir empoisonné son compagnon Didier Lacote, retrouvé mort le 10 mars 2009, à Dompierre-sur-Besbre, a repris les



PRÉTOIRE. Les témoins défilent à la barre. Assise à côté, les mains croisées au creux de ses cuisses, Odile Varion affiche toujours la même moue crispée. DESSIN GUILLAUME RAY

déclarations de Séverine devant les gendarmes. « Vous aviez dit qu'il vous avait proposé d'aller en discothèque, qu'il vous

avait montré une photo de son sexe en érection. Un jour, il s'est masturbé devant vous en regardant un site pornographique sur

son ordinateur et, poursuit l'avocat sidéré, vous êtes ensuite parti en covoiturage ! ». Séverine ne cale pas : « La photo, j'ai refusé de la

regarder... Didier Lacote n'était pas un homme méchant. Je n'avais pas peur ». M^e Canis embraye : « Plusieurs mois après cet épisode de masturbation, vous rappelez Didier Lacote le 17 janvier 2009. Vous lui demandez quoi ? Des plats de salades ! En plein moins de janvier ! ». Séverine, maladroite, envoie l'avocat sur les roses. « Ben oui, je ne suis pas jardinière professionnelle. C'est le seul que je connaissais qui faisait son jardin ». Jean-François Canis s'accroche : « Entre le 2 et le 5 mars 2009 (Didier Lacote avait disparu le 12 février 2009, NDLR), vous l'appelez à répétition, neuf fois ! Pour quoi ? ».

« Vous étiez où ? »

L'avocat se rassoit sans obtenir de réponse. Sa collègue, M^e Lebert, se lève. « Le 12 février 2009, à 23 heures, votre téléphone portable active une borne à Montbeugny. Le 12, c'est le jour de la disparition de Didier Lacote. Et, la dernière fois que le portable de M. Lacote émet, c'est vers Toulon-sur-Allier, à côté de Montbeugny. Vous comprenez que cela nous intéresse de savoir où vous étiez ce soir-là ? ». Séverine,

sûre d'elle mais de plus en plus agacée : « J'étais chez moi à Mercy. Je dormais ».

« J'en ai marre »

Les questions continuent. La défense s'intéresse maintenant aux traces découvertes par le chien de la gendarmerie spécialisée dans la découverte de restes humains : « Chez vous, à Mercy, il a marqué dans la cour de votre maison, sur les pavés... », lui rappelle M^e Canis. « Moi, j'ai rien à me reprocher, je commence à en avoir marre ».

Son compagnon, Yann, lui succède à la barre, livre des réponses approximatives, étonne par ses commentaires. « C'était lourd la drague de Lacote envers votre copine. Vous n'étiez pas hostile à cet homme ? », lui lance M^e Deschamps. Il hausse les épaules. « Ben, Séverine est assez grande... ». Du téléphone de Séverine qui « borne » à dix kilomètres de Mercy, le 12 au soir ? « Elle était avec moi à la maison... ou elle était partie... Je sais pas ».

Hier, l'affaire Lacote est devenue trouble. ■

➔ **Lundi.** Le procès reprend lundi, jusqu'au 28 février, à Moulins.